

Avis de constitution

SOCIETE « CHRISMAD » en abrégé « CHRISMAD »

Siège ABIDJAN-YOPOUGON NIANGON A GAUCHE -  
CITE VERTE-APPARTEMENT 107-ILOT J-556, Lot 0, Ilot 556

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRISMAD » en abrégé «

CHRISMAD »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en république de Côte d'ivoire et à l'étranger :

-PROMOTION ET DISTRIBUTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES  
-DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières de quelque nature qu'elle soit, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-YOPOUGON NIANGON A GAUCHE -  
CITE VERTE-APPARTEMENT 107-ILOT J-556, Lot 0, Ilot 556

Dirigeant(s) M KRAGBE CHRISTIAN MARCEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00029 du 03/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00156/GTCA/RC/2025 du 03/01/2025

